



La source de Dymon

Bulletin municipal n°43 - juin 2015

DYMON



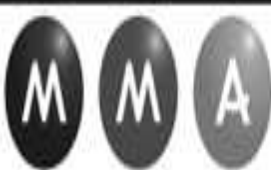
Exposition-vente au 10 rue d'Eichtal

Le dimanche 5 juillet 2015 à partir de 9 heures, exposition –vente au 10 rue d'Eichtal de diverses meubles, bibelots, verreries, livres, moto, vaisselle etc....



Calendrier

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
Samedi 20 juin	Fête de la musique	Bar de la Fontaine	Bar de la Fontaine
Dimanche 28 juin	Course endurance équestre club et amateur – 10,20 à 90 km	Ecuries des Brûleries	Hameau Les Brûleries
Dimanche 05 Juillet	Vide maison Propriété RIGOLLET	Commune	10 rue d'Eichtal Dixmont
Vendredi 10 juillet à 19 heures	Réunion Plan Communal de Sauvegarde	Commune	Salle des fêtes
Lundi 13 juillet	Retraite aux flambeaux, Feu d'artifice, Concert, Restauration	Commune Comité des Fêtes	Terrain communal
Mardi 14 juillet	Repas républicain Jeux Traditionnels	Commune	Terrain communal
Dimanche 26 juillet	Vide-greniers	Commune	Rues du village
Vendredi 07 août à 10 heures	Yonne Tour Sport	Conseil Départemental de l'Yonne	Terrain communal
Samedi 29 août	Journée Football	US Cerisiers	Terrain communal
Samedi 12 septembre à 20 heures	Soirée dansante	APPED	Foyer communal Les Bordes
Samedi 19 septembre à 10 heures	Réunion des Hameaux	Commune	Salle des fêtes
Dimanche 04 octobre De 9h30 à 18 heures	Salon d'automne Forum des associations Animations, Repas	Commune Comité des Fêtes	Prieuré de l'Enfourchure
Samedi 24 octobre à 20h30	Spectacle son et lumière	APPED	Eglise Saint- Gervais Saint- Protas
Samedi 07 novembre à 20h30	Soirée Dalida	Commune	Salle des fêtes
Samedi 14 novembre	Loto	APPED	Salle polyvalente de Villeneuve sur Yonne
Dimanche 29 novembre à 12 heures	Repas des Aînés	Commune	Salle des fêtes



Didier LEFEVRE
AGENT GÉNÉRAL

15 rue Carnot - 89500 Villeneuve-sur-Yonne - ☎ 03 86 87 16 99
didier.lefevre@mma.fr

N°Orléans : 07 011 974

FAVROT Motoculture

www.favrotmotoculture.fr



Jonsered YANMAR Husqvarna staub

89113 GUERCHY Rte de Branches **03 86 73 71 76**

Information

Journée de nettoyage bénévole du samedi 28 mars 2015.



Quelques habitants accompagnés des élus se sont mobilisés pour effectuer le ramassage des déchets dans les rues, sur les bas-côtés des routes et tous les fossés du bourg et de tous les hameaux.

Pneus, matelas, ferraille, brouette, vaisselles, verres, électroménager....



Environ 3 m3 de déchets ont été déposés à la déchèterie de Rousson.

Incivilités :



Nous déplorons les dépôts d'ordures sauvages. Des géraniums ont également été volés tout dernièrement. N'hésitez pas à les signaler en Mairie.



US CERISIERS

Une nouvelle saison s'achève pour les VERTS de Cerisiers et ses...
200 licenciés... !

Parmi les faits marquants de cette saison, nous retiendrons la belle réussite sportive de notre équipe SENIOR qui quittera la saison prochaine le niveau départemental et jouera en championnat régional, en Promotion de Ligue.

Nous avons eu la satisfaction que le club soit le premier club de l'Yonne labélisé par la Fédération Française de Football en qualité d'école de football féminine. Cela vient récompenser le travail des éducateurs et dirigeants dans l'accueil et l'encadrement de nos jeunes joueuses.

Joueuses que nous félicitons pour leur participation à la finale régionale des moins de 13 ans parmi 8 équipes bourguignonnes.

A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, certaines de nos équipes sont encore qualifiées dans leurs coupes départementales respectives. Nous espérons en retrouver quelques unes lors de la grande journée des finales de la Coupe de l'Yonne le 13 juin prochain à AVALLON.

Un grand MERCI à la municipalité de DIXMONT et aux joueurs, dirigeants, éducateurs de notre village qui nous témoignent leur confiance et nous font partager leur enthousiasme sur les terrains.



Nous vous donnons RDV à la fin de l'été, le 29 août à DIXMONT, avec la municipalité pour une journée festive autour du ballon rond.

Bel été à tous...

... et RDV dès les premiers jours de septembre pour une nouvelle saison avec l'US CERISIERS.



Les joueuses U13 de l'US CERISIERS...

Renseignements / inscriptions : Christophe CAILLIET, Président de l'US Cerisiers,
06 18 40 54 12 - cerisiers.us.foot@gmail.com - facebook.com/unionsportivedecerisiers

Théâtre

A la salle des fêtes le dimanche 08 mars, la Troupe du Théâtre « les Saltimbanques » de Rousson est venue nous égayer, en interprétant leur nouvelle pièce « Vacances de rêve ». Une comédie en trois actes d'Annie Blanc interprétée par six comédiennes, la mise en scène de Pierre BLANC et quatre assistants pour le transport et les décors.

Des vacances qui auraient dû être de rêve pour Emilienne, Charlotte et leur bonne, Adèle, mais qui sont rapidement troublées par des signes d'une présence mystérieuse dans la maison de campagne louée pour quelques jours. Des bruits inquiétants, une voiture qui se déplace toute seule, la pauvre Adèle bien malmenée et qui est terrifiée.

En effet, une prisonnière évadée et sa complice, ont jadis caché un magot dans le grenier et font leur possible pour le récupérer croyant la maison inoccupée. Finalement, la maison retrouve son calme quand tout le monde s'aperçoit que le butin a disparu emporté au Maroc par la tante de l'évadée à qui appartient la maison.

Les vacances sont terminées, les sœurs et Adèle vont pouvoir rentrer chez elles pour se reposer, enfin !

Une soixantaine de spectateurs sont venus applaudir et compatir aux malheurs de nos trois vacancières.



Bernard CORNU
Artificier K4 - C4 - T2n2

Déco et sculpture avec ballons
mariage, anniversaire (enfants) inauguration...

42, rue Germain Bedeau
89510 VÉRON
bernard.cornu@bbox.fr

07 60 77 29 89
03 86 88 81 30



de la terre
La passion
le JOLI MONDE

S.A.R.L.
KALLENKOOT HORTICULTEURS
FLEURISTERIE - JARDINERIE

34, Fg Saint-Nicolas - 89500 VILLENEUVE/YONNE
Tél. : 03 86 87 11 62 - Fax : 03 86 87 14 12



E.U.R.L.
Fauvriot YANNICK

Tél. : 03 86 87 27 33 - 06 89 82 21 15

Désinsectisation
Spécialiste de destruction de
nids de guêpes, frelons etc...

**INTERVENTION
RAPIDE 7 J/7**

16, rue de la Forêt - Château - 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE
www.desinsectisation-89.fr - e-mail : contact@desinsectisation-89.fr



**JANECZKO
PREVOST**

- Plomberie • Chauffage • Géothermie
- Electricité • Zinguerie • Climatisation

CHAPITRE - 89500 DIXMONT

03 86 96 90 69 06 72 05 12 83

jerome.prevost89@orange.fr

Syndicat d'Initiatives de Dixmont

Dimanche 15 février 2015, à l'issue d'une journée consacrée à Francisque Gay (1885-1963), s'est tenue l'assemblée générale. Le SID a compté 137 adhésions en 2014, contre 125 en 2013. Les cotisations ont été relevées (Individuel : 14 € ; Couple, famille : 18 €). La bonne santé financière a permis l'achat de matériel audio. Ont été élus membres du conseil d'administration : Francis ALEXANDRE ; Suzel ALEXANDRE ; Françoise CABALLERO ; Annie CHICOUARD ; Hélène DESVAUX ; Christian GOUessant ; Nicole GOUessant ; Christian NICOLLE ; Marinette NICOLLE ; Georges RIBEILL ; Simone RIBEILL ; Claude THORELLE.

Le 27 février, il a été procédé à l'élection du bureau ainsi constitué : Georges RIBEILL, président ; Christian NICOLLE, vice-président ; Simone RIBEILL, trésorière ; Hélène DESVAUX, trésorière adjointe ; Christian GOUessant, secrétaire ; Nicole GOUessant, secrétaire adjointe.



La mairie informe les administrés qu'un nouveau défibrillateur sera installé prochainement sur la place de la Fontaine.



SARL ETOILE TAXI

Toutes distances 7j/7 – 24h/24

43 rue d'Eichtal 89500 Dixmont

06.30.02.66.43 03.86.96.03.79



Nous effectuons le transport de malades assis :

Rayons, Chimio, Dialyse, Kiné, Entrée et sortie d'hôpitaux, consultations...

Agrées toutes caisses

*Mathieu &
Elodie*

à votre service

Entreprise Malaysienne de Maçonnerie

Maçonnerie Générale
Carrelage - Couverture - Clôture

11, rue Carnot 89100 Malay-le-Grand

Tél.: 03 86 97 25 90

Siret 418 115 515 00011

Démolition au 10 rue d'Eichtal



Concert de Mme Christelle LOURY

La môme de l'Yonne s'est surpassée samedi 25 avril 2015, deux cents personnes ont poussé la porte de l'Eglise Saint-Gervais Saint-Protais pour assister au récital de Christelle Loury organisé par l'Association « Protection et Promotion de l'Eglise de Dixmont » (APPED).



La chanteuse a interprété les plus belles chansons d'Edith PIAF, privilégiant les thèmes de l'amour, de l'espérance et de la foi. Entre deux interprétations, elle a raconté la vie de l'artiste disparue il y a plus de 50 ans. Fidèle à elle-même, Christelle Loury sait transmettre l'émotion de son modèle et exprimer des sentiments poignants. Le public, conquis par sa voix chaude, l'a congratulée par des applaudissements fervents.



Le GOSPEL a enchanté le public

L'Association pour la Protection et la Promotion de l'Eglise de Dixmont (APPED) donnait un nouveau rendez-vous samedi 16 mai 2015 :

Deux concerts étaient programmés pour laisser plus de choix dans les horaires. 110 personnes environ étaient présentes à 18 heures et 70 personnes à 20 heures 30.



Le PSALMODY QUARTET et LA CHORALE GOSPEL FOR EVER s'étaient déjà produits à Dixmont l'an dernier.

Les chanteurs ont interprété de grands classiques, repris en cadence par le public.

L'interprétation, pleine de ferveur, a enchanté l'assistance, transportée par l'ambiance chaleureuse et pleine de vie du Gospel.



Soirée cabaret organisée par le Comité des fêtes



La soirée cabaret fut une très belle réussite.
160 personnes ont apprécié le repas ainsi que le spectacle qui a émerveillé les grands comme les petits.

Strass, plumes et paillettes ont remplis d'étoiles
les yeux de tous .



Conseil municipal du 14 avril 2015

Le mardi 14 avril 2015, le conseil municipal de la commune de DIXMONT s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Marc BOTIN, Maire.

Etaient présents : Mrs BOTIN Marc, CHICOUARD Henri, Mmes SIMON Denise, MOLLENS Monique, Mrs VASSARD Jean Luc, LAMIRAUX Simon, SOETE Alain, PIERRET Jean Claude, GAMBIER Benoit, DUFLOS Alexandre, Mmes JARDIN Marie-Joseph, PERROTEZ Chantal, CLERC Stéphanie.

Absentes ayant donné pouvoir :

Mme NEUGNOT Marie-Nicole a donné pouvoir à Mr BOTIN Marc, elle représentait la mairie pour l'Assemblée Générale de la Fourrière.

Mme VASSARD Nicole a donné pouvoir à Mme MOLLENS Monique.

Secrétaire de séance :

Mme SIMON Denise.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le conseil municipal réuni sous la Présidence de Mr CHICOUARD Henri, adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur Marc BOTIN, Maire, qui se résume comme suit :

Reprises exercice N-1 :

Fonctionnement recettes : 115 712.02 €

Investissement dépenses : 31 725.27 €

Restes à réaliser :

Dépenses : 184 447.21 €

Recettes : 18 864.95 €

Fonctionnement :

Dépenses : 596 748.81 €

Recettes : 820 157.32 €

Investissement :

Dépenses : 451 044.39 €

Recettes : 361 146.20 €

Résultats cumulés de + 133 510.32 €

Le conseil municipal constate la sincérité des reports, des recettes et des dépenses et adopte à l'unanimité le compte administratif 2014.

COMPTE DE GESTION 2014

Le conseil municipal après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2014 et s'être assuré que le receveur a repris les mêmes écritures déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le Receveur visé et certifié par

l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DU RESULTAT 2014

Le conseil municipal

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

En fonctionnement , Chapitre 002 : 133 510.32 €

En Investissement , Chapitre 001 : 5 684.07 €

1068 : 89 898.19 €

TAXES DIRECTES LOCALES 2015

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de laisser les taux inchangés pour l'année 2015.

BUDGET PRIMITIF 2015 :

Le Maire présente le budget primitif 2015. Le conseil municipal décide de le voter comme suit et l'adopte à l'unanimité.

.Fonctionnement :

Dépenses et recettes équilibrées : 776 372.32 €

.Investissement :

Dépenses et recettes équilibrées : 271 697.21 €

SUBVENTIONS ACCORDEES

Le conseil municipal accorde une subvention aux Associations.

CONTRIBUTION AUX ORGANISMES DE

REGROUPEMENT :

Le conseil municipal accorde une participation aux organismes.

Délibération - Travaux de rénovation de l'Eglise

Travaux de sécurisation – Consolidation de clocher de l'Eglise :

.Montant subventionnable hors taxes....39 250.00 €

.Subvention DETR 2015 à 60 %..... 23 550.00 €

.Subvention Conseil Général à 20 %... 7 850.00 €

.Autofinancement..... 7 850.00 €

La DRAC sera également sollicitée pour obtenir une subvention sur les travaux de démaillage de la toiture de l'Eglise.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cet exposé et charge le Maire de signer l'ensemble des pièces relatives à ces dossiers.

Achat terrain LESEUR

Le Maire informe le conseil municipal que l'acte administratif concernant l'achat de la parcelle I 357 a été validé par les services des finances publiques et propose de procéder maintenant à l'achat par acte notarié de la parcelle cadastrée I348 d'une contenance de 16ares pour un prix fixé à 28 000€.

Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité et charge le maire des formalités afférentes à ce dossier.

Convention d'occupation du domaine public

Le conseil municipal accepte à l'unanimité et charge le maire de signer la convention concernant le transfert de droit d'occupation du domaine public de BOUYGUES TELECOM à FPS TOWERS.

Questions diverses

Dossier d'enquête publique

Le conseil municipal donne à l'unanimité un avis favorable à l'enquête publique concernant la demande d'autorisation émanant de la SARL BERNER pour exploiter un centre logistique sur le territoire de la commune de Saint-Julien-du-Sault.

Choix de la nouvelle capitale régionale

Le conseil municipal souhaite que la capitale régionale de Bourgogne Franche Comté soit située à Dijon.

Salle des fêtes

Le conseil municipal décide d'augmenter les tarifs de la location de la salle des fêtes à compter de ce jour pour les locations à venir :

- 140.00 € la journée et 200.00 € le week-end pour les résidents
- 200.00 € la journée et 275.00 € le week-end pour les non-résidents.

Le Maire informe le conseil municipal qu'un nouveau compteur EDF a été installé à la salle des fêtes pour effectuer le relevé des consommations électriques à chaque mise à disposition de la salle des fêtes à compter de ce jour. Les relevés seront effectués avant et après la location et la consommation sera facturée suivant tarif en vigueur de l'E.D.F. Le contrat de location sera modifié en ce sens.

Il sera proposé dans la convention d'occupation de la salle des fêtes aux associations un forfait de 60.00 € pour le nettoyage des lieux.

Il est rappelé que les associations souhaitant occuper la salle des fêtes

- pour une manifestation d'ordre privative peuvent l'obtenir gracieusement une fois dans l'année,
- pour une manifestation ouverte au public peuvent l'obtenir gracieusement toute l'année.

Téléphone de la mairie

Deux devis ont été réceptionnés :

- **Devis ORANGE :**
 - .matériel en location pour 81.28 € par mois sur 60 mois,
 - . matériel en vente pour 3 169.20 € TTC,
 - . maintenance pour 182.40 € TTC par an.
- **Devis LA TELEPHONIE BOURGUIGNONNE :**
 - . matériel en location pour 42.00 € TTC par mois sur 60 mois,
 - . matériel en vente pour 1 972.62 € TTC,
 - .maintenance pour 390.00 € TTC par an

Le conseil municipal approuve le devis de La Téléphonie Bourguignonne sans la maintenance qui sera budgété sous l'opération 049 au compte 2158.

Accessibilité des bâtiments

Le Conseil municipal est favorable à l'unanimité pour le groupement de commandes dans le cadre du programme d'accessibilité des bâtiments.

La séance est levée à 21 h 45. Le maire donne la parole au public présent.

Il est rappelé que l'affichage des avis de conseils municipaux doit se faire également dans tous les hameaux.

Il est souhaité une meilleure information aux administrés concernant les réunions de la Communauté de Communes du Villeneuvien. L'affichage des comptes rendus se fera en mairie et sur le site internet.

Il est demandé également si le programme voirie 2015 prévoit une réfection de la route pour le hameau des Brûleries, le maire explique que les travaux sont programmés suivant l'état d'urgence et le budget alloué chaque année.

Séance du 10 MARS 2015

L'an deux mille quinze, le 10 mars à 14 heures, le comité, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Marc BOTIN, Président.

Présents : BOTIN Marc, CHICOUARD Henri, PIERRET Jean-Claude, PATTYN Viviane

Absents excusés : HAUER Claude ayant donné pouvoir à PATTYN Viviane et ADAM Marc

Madame Viviane PATTYN est nommée secrétaire de séance.

L'ordre du jour est modifié « ajout de l'approbation du compte rendu du 16 janvier 2015 ».

Le compte rendu du 16 janvier 2015 est adopté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le comité procède à l'élection du Président de séance : M. CHICOUARD Henri a été élu Président de séance.

Le comité réuni sous la présidence de M. CHICOUARD délibérant sur le compte administratif 2014 dressé par Mr. BOTIN, Président, qui se résume comme suit :

Libellé	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT	
	dépenses ou déficits	recettes ou excédents	dépenses ou déficits	recettes ou excédents
Résultats reportés 2013		120 950,09		224 685,76
Opérations de l'exercice 2014	7 659,61	128 732,77	268 989,09	171 237,13
TOTAUX	7 659,61	249 682,86	268 989,09	95 922,89
Résultats de clôture		242 023,25		126 933,80
Restes à réaliser	10 714,00	49 407,00		
TOTAUX CUMULES	310 714,00	291 430,25		126 933,80
RESULTATS EFINITIFS	19 283,75			107 650,05

Constate la sincérité des reports, des recettes et des dépenses et adopte à l'unanimité le compte administratif 2014.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le comité après en avoir entendu le compte administratif 2014,

- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2014,
- Constatant que le compte administratif présente
 - o Un excédent de fonctionnement de : 126 933.80 €
 - o Un excédent d'investissement de : 242 023.25 €
- Reste à réaliser :
 - o Dépenses : 310 714 €
 - o Recettes : 49 407 €

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Chapitre 002 : 107 650.05 €
- 1068 : 19 283.75 €
- 001 : 242 023.25 €

COMPTE DE GESTION 2014

Le comité après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2014 et s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant

Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Sur l'exécution du budget 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Sur la comptabilité des valeurs inactives,
Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le Receveur visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

BUDGET 2015

Fonctionnement : Dépense : 277 418.06 €
Recette : 310 846.51 €

Investissement : Dépense : 314 410.46 €
Recette : 339 529.81 €

Le budget 2015 est voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Ouverture des plis d'appel d'offre étude BAC (Bassin d'Alimentation de Captage)

Entreprises	Tranche Ferme		Puit	Tranche Conditionnelle	TOTAL
BIOS	16 026 €	9 230 €		5388	30 644
			5700		36 344
SCIENCES ENVIRONNEMENTS	12 293.30	9125.80	nc	5550	26 969.10€
SAFEGE	16390	11270	nc	8500	36 160€
ARCHAMBAUT CONSEIL	13600	5980		3700	23 280 €
			4550		27 830 €
CPGF HORIZON	12470	6 175		6 950	25 595 €
			2250		27 845 €

Ces différentes offres seront analysées par M. RATON qui par la suite nous fera parvenir un tableau synthétique détaillé.

La séance est levée à 15 h 30.

VOTRE MONTURE

Façonnable

— FARMEX OPTICA —

EYEWEAR

A PARTIR DE

180€*

7 Place de la république
89500 Villeneuve sur
Yonne
Tél : 03 8 87 25 50

ÉLÉGANCE
L'art de vivre
à la française

TRADITION
Un style French Riviera
façonné depuis 1950

vision plus
OPTICIENS

NOTRE SAVOIR-FAIRE EST UN VRAI +
360 impliqués à découvrir sur vision-plus.fr

*Prix de vente conseillé en magasin (hors ventes). Selon les stocks disponibles. Les lunettes sont des dispositifs médicaux qui constituent des produits de santé réglementés portant à ce titre le marquage CE. En cas de doute, consultez un professionnel de santé spécialisé. **PRINCE** : 0718163011, 408 RCS Versailles 421 390 188 - Mars 2016. Réf. monture : FP2230 G010 et FP2234 G022. D0411004.

6ème Randonnée en Pays d'Othe





Compte rendu du 16 Février 2015

L'An deux mil quinze, le seize février à 19 heures, le Comité d'Administration dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Nelly LEMAÎTRE, présidente.

Absent(s) : Aucun

Secrétaire : PATTYN Viviane

Le compte-rendu de la dernière réunion est accepté.

N° 01-02-2015 – PROJET EDUCATIF DEPARTEMENTAL TERRITORIAL

Benoît GAMBIER, vice-président, prend la parole afin de présenter aux membres du comité le PEDT, lequel comporte plusieurs contraintes :

- Il s'agit d'un dispositif réalisé en lien avec les enseignants car il doit être éducatif, contrairement à ce qui avait annoncé en 2013, où, au contraire, les NAP ou les PEDT ne devaient pas être éducatifs mais liés à des activités artistiques, sportives, culturelles, etc... Très difficile à réaliser et contraignant autant pour les enseignants que pour les animateurs !

- Ce projet doit se faire sur une durée minimum de deux heures consécutives, il est donc impossible de le mettre en place avec les horaires actuels qui sont de 45 mn par jour, et donc forcément une après-midi de 3 heures (projet qui avait été refusé l'année dernière),

- L'encadrement doit être réalisé :
 - o par du personnel agréé : 50 % qualifiés minimum et 20% maximum en non qualifié, il semblerait qu'actuellement seule Mme YVON le soit,
 - o avec un taux d'encadrement imposé :
 - 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans : soit 5 animateurs sur notre regroupement avec les effectifs de cette année si tous les 65 élèves participent, au lieu de 3 actuellement,
 - 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans : soit 3 animateurs si les 52 élèves du primaire participent, ce que l'on a actuellement sur Les Bordes,
 - Donc, dans le cadre de notre regroupement, cela imposerait d'embaucher 3 animateurs qualifiés, avec un salaire largement plus élevé que les agents actuels :
 - 3 agents x 30 € par heure (charges comprises) x 3 heures x 36 semaines = environ 9 700 €

- 5 agents x 14 € par heure en moyenne (charges comprises) x 3 heures x 36 semaines = environ 7 600 €

- Au lieu de : 6 agents x 14 € x 3 heures x 36 semaines = 9 100 € actuellement

- Soit une dépense supplémentaire de 8 200 € non couverte par le fond de soutien proposé qui s'est élevé cette année à 3 960 € ni par le paiement des parents de 2 800 €,

Par conséquent, après en avoir discuté, vu les contraintes imposées par ce projet, les membres du comité votent contre la mise en place d'un PEDT sur le regroupement à l'unanimité et refusent, par conséquent, le fonds de soutien, et souhaitent continuer avec la même organisation que cette année au niveau des NAP.

Pour conclure, la présidente souhaite qu'apparaissent sur la délibération sa colère et sa profonde indignation quant à ces PEDT, trop difficiles financièrement à mettre en place sur des petites structures comme les nôtres, elle réitère également son agacement quant au fait que ces PEDT ont complètement changé d'orientation puisqu'ils n'étaient pas voués à être éducatifs à la base mais bien en rapport avec des activités autres !

Pour finir sur ce sujet, elle tient également à mettre en avant le très bon travail et l'implication des agents du syndicat chargés des Nouvelles Activités Péri-scolaires,

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

Effectifs: la présidente informe l'assemblée qu'elle a rendez-vous avec le nouvel Inspecteur de l'Education Nationale de Sens II, Nicolas RAISONNIER, ce mercredi 18 février à 08h30 afin de discuter des effectifs et, très certainement, de la fermeture d'une classe. Benoît GAMBIER et Claude HAUER seront présents. Il lui sera demandé, en cas de fermeture d'une classe, qui décide du local à fermer sur le regroupement. Il est regrettable que beaucoup de parents d'élèves mettent leurs enfants en école privée, cela engendre des fermetures de classes alors que les investissements réalisés et le personnel embauché sont des efforts financiers pour les communes.

La séance est levée à 19h55.

Séance du 1^{er} avril 2015

L'An deux mil quinze, le 1^{er} avril à 19 heures, le Comité d'Administration dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Nelly LEMAÎTRE, présidente.

Absent(s) : CLERC Stéphanie (pouvoir à Marie-Joseph JARDIN), PRIAULT Joël (pouvoir à Claude HAUER).

Secrétaire : PATTYN Viviane

Le compte-rendu de la dernière réunion est accepté.

N° 01-04-2015 – COMPTE ADMINISTRATIF 2014

La présidente présente les chiffres suivants de l'exercice 2014 qui sont acceptés à l'unanimité par les membres du comité.

N° 02-04-2015 – COMPTE DE GESTION 2014

La présidente informe qu'elle a reçu le compte de gestion établi par Mme BOURGEOIS, receveur municipale, dont un extrait (résultat d'exécution a été distribué aux membres présents) qui présente les mêmes chiffres que le compte administratif.

➔ Ce document est accepté à l'unanimité.

N°03-04-2014 – AFFECTATION DES RÉSULTATS

Les membres du comité, après avoir pris connaissance du Compte Administratif de l'exercice 2014, constatant que ce document présente :

.un excédent de fonctionnement de 29 827.92 €,

.un déficit d'investissement de 14 593.74 €,

décident d'affecter le résultat comme suit :

- 15 234.18 € à l'article 002 en recettes de fonctionnement,
- 14 593.74 € à l'article 001 en dépenses d'investissement,
- 14 593.74 € à l'article 1068 en recettes d'investissement.

➔ Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

N°04-04-2015 - BUDGET PRIMITIF 2015

La présidente propose les chiffres suivants :

Fonctionnement avec excédent :

Dépenses : 217 510.00€, Recettes : 217 234.18 €

Investissement avec RAR :

Dépenses : 34 593.74 €, Recettes : 34 593.74 €

Les membres du comité, après avoir pris connaissance des propositions de la présidente pour le Budget Primitif 2015, acceptent l'inscription, à l'article 6225 en dépenses de fonctionnement, de la somme de 800 € afin de verser l'indemnité de conseil à Mme BOURGEOIS Marie-Claire, receveur municipal, pour l'année 2014 et pour l'année 2015.

➔ Le Budget Primitif 2015 et cette décision sont acceptés à l'unanimité.

05-04-2015 – CONVENTION AVEC LA PISCINE DE SENS

Les membres du comité, après avoir pris connaissance de la convention d'utilisation du centre nautique municipal de Sens, proposant un créneau d'apprentissage de natation pour les classes de CM2-CM1 et CE2 (effectifs peu importants), à 79.50 € avec intervention pédagogique :

- Acceptent le paiement d'un maximum de 10 séances avec intervention pédagogique,
- Autorisent la présidente à signer la convention.

➔ Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

06-04-2015 – PARTICIPATIONS AUX COMMUNES

EXTÉRIEURES

Les membres du comité, après avoir pris connaissance de la convention intercommunale de répartition des charges scolaires pour l'année 2013-2014 de la commune de PARON pour un enfant domicilié aux Bordes jusqu'au 1^{er} mai 2014 :

- Acceptent de payer la somme de 561.57 € pour les frais de scolarité de cet enfant,
- Autorisent la présidente à signer cette convention.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- **Repas « locavores »** : la présidente informe l'assemblée qu'elle a rencontré, en présence de Benoît GAMBIER, des responsables de la société ELITE RESTAURATION chargée de préparer les repas actuels de la cantine. Cette société possède une cuisine sur Sens qui confectionne des repas en partie bio mais surtout « locavores ». Elle explique, entre autre, que les menus sont les mêmes mais qu'ils sont cuisinés autrement et mieux présentés, élaborés avec un maximum de produits provenant de la région. Un tel repas coûterait 0.50 € de plus aux parents. Un sondage a été fait via les factures de cantine de janvier : sur 21 réponses, 11 sont positives mais représentent 15 enfants, sur les 10 négatives, 3 iront en 6^{ème} l'année prochaine. Une réunion avec les parents et la société pourrait être organisée. Mais avant tout, il faut demander à la Sous-Préfecture si une augmentation de 0.50 € du repas, soit 14.70% serait acceptée. Si la réponse est positive, la réunion sera organisée. Si elle est négative, Marc BOTIN propose d'étudier le fait d'augmenter les repas au maximum autorisé et de prendre en charge le reste (soit environ 4 900 € au total. La séance est levée à 20h25.

« Dis grand-mère, c'était comment hier ? »

BRUITS, CRIS, SENTEURS ET PRATIQUES VILLAGEOISES AU PAYS D'HOTHE par Ginette BARDE.

A la ville, j'oppose le village. Vont vivre ici des êtres que j'ai croisés : ils vont avoir une petite notoriété qu'ils n'ont pas eue de leur vivant, forcément pas consentie par l'Histoire : elles étaient des personnes normales, communes. Cependant, elles faisaient la saveur de leur époque, de leur petite patrie dont on ne sortait guère. Et voilà qu'elles ne seraient plus que des noms sur des tombes, que personne ne lit plus ! Elles sont comme les cailloux du Petit Poucet, des points de repère sur la route de la transmission orale de nos savoirs. Pour nos générations, il ne s'agit pas de nostalgie mais de nécessité : il est important de parler, avant que l'avenir ne nous ait à notre tour absorbés, tellement grand est l'écart entre le début du XXe siècle et notre aujourd'hui !

La « vie quotidienne » intéresse. Les historiens s'y consacrent, gens d'âge aussi bien qu'étudiants : ils analysent, fouillent dans les archives, prouvent, évaluent statistiquement, et c'est bien. Mais il faut écrire le vécu, réellement éprouvé, l'écrire pour demain avec, à mon sens, l'envie de redonner de l'âme à autrefois – de cette âme qu'en latin on nomme « anima » -. J'ai envie de redonner du « souffle » à mon hier, aux silhouettes côtoyées, mais aussi aux perceptions qui étaient les nôtres. Un peu comme si elles étaient les petites baudruches insignifiantes des gamins et se gonflaient pour devenir les ballons rouges qui vont flirter avec le soleil ! Je voudrais bien les faire monter un instant pour qu'ils attirent vos regards !

Soufflons donc !

Quelqu'un a dit de moi que j'étais une « fille de la forêt » : des deux grands-pères, l'un était né à Dixmont, l'autre au hameau de Beaujard, l'une des grands-mères à la Tuilerie. Mes grandes vacances et la période de la Libération ont été vécues à Dixmont. Et puis mon père a toujours eu le souci de m'apprendre la campagne, et même ce qu'on aurait appris à un garçon !

Village et campagne s'éveillent et s'ébrouent. Ecoutons.

Le coq bien sûr, un âne qui braie... mais aussi la poule : quel message glorieux pour crier à tous son exploit : elle a pondu, et perchée sur le bord d'une vieille hotte, elle n'a pas sa pareille pour tonitruer sa réussite. Au fond, sur la paille, un *gnô* en porcelaine blanche, voire une copie taillée dans un bloc de craie, invite à l'opération. Quand on trouve une poule au nid, on

vérifie si *elle a l'œuf*, sinon on vire sans ménagement la flemmarde. Mais la belle vie quand même ! La prison des poules en batterie, quel curieux progrès ! Songeons aux gélines encagées, l'œil sur leurs œufs qui défilent au fond d'une glissière... Croyez-vous qu'elles chantent encore leur victoire ?

La hotte est un moyen de transport : vendanges, port des outils, remontée de la terre ravinée du bas des perchées de vignes vers le haut... Elle est aussi l'attribut des vieilles femmes : avant la dernière guerre, il en restait encore deux ou trois.

Regardez !

-La toute petite mère Caït sort de sa maison proche du petit pont dans la Grande rue (rue d'Eichthal). Le *houltiot* sur le dos, elle *part fai d'l'herbe pou'ses lapins ou ben ramasser queueque bois mort ! A rentrera ben courbée*, un bâton à la main *pou's'eppuyer...*

-La mine fleurie, le sourire épanoui, toute en rondeurs et poussant *eune béroutte* qui grince, *v'la* Ninie Manigault, bonnet de laine noire sur la tête : *a lave pou'll'monde au lavouère*, route de Cerisiers. Elle allait autrefois « en journées » les jours de lessive dans les fermes, quelques fois par an, car on ne lave pas tous les jours... et, *ben sûr*, *l'sèche-linge*, on connaît pas, les couches qu'on jette non plus ! Toute une existence au service des autres, et avec ça toujours de bonne humeur, le verbe haut, pour raconter les bavardages des autres laveuses et toujours saluer en passant.

-Au Pont Vert, *y a la mée* Mercier qui fait brouter sa vache, à la longe, su' les bords d'la route : chevelure blanche un peu dégoulinante, la mine un peu couperosée, *al est ben av'nante* et aime ben causer à *ceusses* qui passent. *C'est ben économique pou' engraisser la vache*, quand on est vieux ! – et pis ça promène, on r'garde les fleurs des champs, les longues grappes grenat de l'oseille à la bique !

Avant qu'ces femmes, a soient parties fai 'leu 'ouvrage, y a les deux ou trois premiers l'vés qui s'interpellent. C'est rituel : « Bonjour Daguin ! », crie l'boucher Lalanne, rouge, ventru et sanglé dans un tablier blanc, la bretelle en forme de baudrier. Il part à l'attaque et va asticoter haut et fort son voisin l'perruquier. Daguin sort ouvrir ses volets, crinière grise maîtrisée, chemise blanche impeccable. L'échange va durer longtemps et on va commenter les nouvelles. On n'est pas ben pressé et pis la communication, c'est ben coume ça

qu'ça se fait en attendant de r'prendre le couteau ou la tondeuse...

Mais v'la qu'arrive l'troisième, ben après et pas pressé ! C'est André Mercier et ses chevaux de trait, attelés ou non, forts, blonds, les pattes chevelues. On pense à la couleur alezane... Le cultivateur, grande carrure massive barrée par une ceinture de flanelle qui tient bien les reins, avance tranquillement. Il a déjà fait plusieurs arrêts par le bas du pays et le voilà stoppé par Lalanne et Daguin : le jeu-car c'est un jeu – c'est de le faire causer le plus longtemps possible. Il se dit que, certaine fois, il a eu juste le temps d'arriver au champ et de faire demi-tour : v'la que les cloches sonnaient midi ! Toujours bonne pâte, souriant, il s'fâche pas... le meilleur homme du monde !

Il y a deux autres conducteurs de chevaux, mais avant qu'ils entrent en scène, écoutons :

Un bruit d'enfer secoue la Grande rue, ce sont les rouleaux énormes, tirés à chevaux, qui vont rouler les blés pour qu'ils fassent de nombreuses racelles. Ce sont ces instruments que les gars du village vont rassembler sur la place de la Fontaine, au petit matin du 1^{er} mai. Un bruit plus léger, celui des moissonneuses-lieuses avec leurs rabatteurs qui font comme des ailes. Sait-on encore ceci : Le premier été où elles sont apparues, comme une révolution au pays, les commis de culture et autres hommes de journées allaient la nuit couper les ficelles et éparpiller les gerbes... Une machine allait prendre leur travail !

Pas besoin de tendre l'oreille non plus pour repérer les fardières, longs et lourdement chargés de grumes, qui prenaient avec peine le tournant, sans endommager la fontaine, mais à grand renfort de *hue !* et de *dia !* voire de claquements de fouets.

Revenons aux charretiers du village. L'ouvrage fini, ils ont dételé la voiture gerbière munie de ses échelettes. Et voici Opila, un Polonais, bien « intégré » comme on dirait aujourd'hui. Il remonte chez lui avec son cheval, la sous-ventrière sur l'épaule. Un si brave homme qui s'est attaché à Dixmont .

Peu de temps après, voici M. Barré, mince, sec, le cheval à la longe et, derrière, trotte-menu, fine et distinguée, Mme Barré avec un petit panier rond et une *fricassée d'haricots verts*.... Un couple de petits agriculteurs, déjà âgés, à l'allure distinguée. Couple toujours soucieux des autres et de leur santé. On dit bonjour, personne ne s'ignore dans nos villages.

Parmi les très *matineux* qui font du bruit, très tôt, le père Charles ferre les chevaux et bat des roues. Il fabrique ses fers. Pas bien épais le personnage, pour affronter les montures, parfois rétives. Bleu de travail ou vieille veste de chasse, le béret bien à plat, cassé d'un coin en son milieu, le bonhomme s'affaire. C'est un beau métier, forgeron : il faudrait que tous les petits-enfants aillent voir forger, c'est fascinant.

Regardons !

On part d'un morceau de fer, parfois rouillé, car on est économe ; on l'introduit au cœur des braises de la forge, grises dessus, incandescentes dedans. On le retire et à coups de marteau à frapper d'avant, sur l'enclume et autour de sa pointe, on lui donne une forme et on perce les emplacements pour les clous à tête carrée. Un énorme marteau, de grosses mains et ce fer qui se courbe. L'enfant admire la transformation, et le miracle du métal qui s'amollit : c'est rouge feu, orangé, jaune pâle, presque blanc parfois. Et brusquement une longue pince plonge le brûlot dans un seau d'eau froide ... ça crache, ça grésille ! bleu, bleui, métal blanc, il s'irise jusqu'à la noirceur. L'enfant battrait des mains, mais il se tait devant la magie !

On ferre tôt le matin. Deux signes révèlent l'artisan à sa besogne : les notes du marteau sur l'enclume – coup et contre-coup aux bruits très différents -, lourd et léger, profond et cristallin. Quand le marteau s'est tu, parfois précédée d'une bordée de jurons contre le cheval, voici l'odeur âcre de la corne brûlée, signe olfactif des petits matins bleus! ...bleus comme la fumée de la corne !

Les jeudis, les gamins ont perçu ces signes, encore pelotonnés au creux de leur couchette en fer, rêvant encore à ce qu'ils vont faire dans la journée.

Pour aller se balader, il faut une canne pour fouetter les orties cuisantes, battre les fourrés et chasser les vipères...Au couteau, on coupe une branche de noisetier bien droite, on abat les angles avec soin pour que la section ne vienne blesser le creux de la main et puis on creuse une virole qui va courir le long de la canne au gré de son imagination. On peut graver ses initiales, décorer d'un petit damier en quinconce, alternant écorce et bois blanc écorcé. C'est minuscule et minutieux. Alors on part vers le petit ru et l'on va fabriquer un petit moulin dont le cliquetis des ailettes se mêlera au gazouillis du ruisseau. Voilà, ça coûte pas cher, ce jeu-là !

On s'assoit dans l'herbe, on cherche des trèfles à quatre feuilles qu'on aplatira entre les pages du Larousse rose « je sème à tout vent ». On cueille des petites fleurs blanches dont les sépales forment une coupelle oblongue. On arrache les pétales, on serre bien les sépales, on claque le fond et ça pète comme un sac en papier ! ... et on n'est pas stressé comme on dit aujourd'hui !

On aime bien quand ça pète ! un jeudi voilà trois gamins qui s'en vont par le chemin et aperçoivent le champ de citrouilles de la mée Coydon : c'est ben dodu, ben rouge et ben tentant ! A pieds joints su'les potirons... et vas-y que j't'écrase et qu'on saute coume un cabri ! *Eune sacrée partie ! Ni vus, ni connus, qu'y pensint ! Z'ont ben ri, les mâtins... mais le souère, la mée Coydon, v'la qu'à va cheurcher son lait. On épelle l'gamin d'la maison. Paraît que c'soèr là, ça pétait ben aussi, les claques du paternel ! et les aut'es y z'ont rin dégusté !... C'est-i injuste !*

On a aussi des occupations plus mignonnes : avec les fleurs de coquelicots on fait de menues poupées, avec les épis de maïs aussi, mais c'est chevelu ! Pour les coquelicots on rabat les pétales vers le bas, on les ceinture d'un brin d'herbe verte. Le pistil et les étamines noires forment la tête de cette éphémère poupée ... mais c'est joli... C'est pour les filles, bien sûr ! On en fait plusieurs, on les fait danser et pourquoi pas bavarder !

Il y a les jours d'école. Les plus proches « maisons d'écoles » sont Dixmont, les Bordes, Talouan, la Borde à la Gousse... Au bourg, sévissait au début du siècle (le XXe) Monsieur Bertrand, instituteur apprécié et redouté. Lui aussi savait couper une baguette bien souple et bien flexible qu'on appelait une « houssine ».

Le contrevenant à la discipline était invité à passer dans un petit cagibi attendant à la salle de classe et se faisait caresser les mollets ; La vie des écoliers était surtout dure à ceux des hameaux qui par tous les temps et, l'hiver, à des heures difficiles, venaient à pied et devaient traverser les bois. Mon grand-père de Beaujard venait à Talouan par le haut de la colline et dévalait la petite sente qui tombe en plein tournant sur la route. Dans la musette, livres et cahiers voisinaient avec le déjeuner : un hareng saur ou un cervelas, du pain, du fromage, une pomme, quelques fois des noix. Frugal, n'est-ce pas ? – Juste un instant, revenez au présent : les cantines, les selfs, les salles d'évolution, les cars de ramassage et les voitures parentales au plus près de l'école...

Les enfants, hors les heures de classes, étaient associés aux travaux des champs. Le coupe-racines pour émincer les betteraves, le hache-orties leur étaient familiers et tous savaient faire la différence entre le serpillon destiné à couper les pousses de vigne et à vendanger, la serpette *pou'fai'd'l'herbe*, la serpe pour couper le petit bois sur une *bique* (trépied en bois) ou faire des bourrées, le croissant au long manche pour aller couper les ronces, l'échardonnoir avec un aussi long manche, et la faucille ou volant, lame courbe, très fine, qui de toute sa largeur pouvait entourer une brassée d'épis : on appelait cela *aller déboucher* un champ avant de moissonner, pour que l'attelage puisse entrer et œuvrer avec facilité sans piétiner la récolte. Les anciens le savent encore !



Dixmont, la route de Cerisiers vue de la place de la Fontaine, à la veille de la première guerre mondiale. A droite, la maison d'angle est alors la boulangerie Lecomte ; on voit la lucarne avec sa poulie par laquelle montaient les sacs de farine. Plus haut, à gauche, la « maréchalerie » et, devant, un cheval en attente d'être ferré.

Texte publié tel quel à la demande de son auteur

Samedi 6 juin, 20h.

Mes parents m'avaient traîné à la chorale. La honte, si les copains me voyaient... Il n'y en avait que pour le grand-père Péquignot. Je n'ose pas imaginer combien fois il a raconté son histoire.

- Je n'ai pas compris ce qui m'arrivait. Je balayais et l'instant d'après, j'étais entouré de pompiers, expliquait-il face à cet intérêt soudain.
- T'as eu de la chance !
- C'est aussi ce qu'ils m'ont dit. Pourtant je ne suis pas convaincu que la chance, ce soit des trucs comme ça.

Flegmatique le grand-père !

Le lendemain, les parents n'ont fait que parler de cet incident. Et de l'insécurité aussi. S'ils savaient. Si j'avais su.

Le grand-père Péquignot était allé nettoyer l'église. La fameuse chorale était attendue pour le samedi. Lui, il voulait rendre service. La bonne idée ! Comme le répètent mes parents, qu'est- qu'il a été y faire ? Il y en a qui sont payés pour ça. En fait, ce n'est pas ma faute si le vieux s'est pris un caillou sur la tête. Je n'y suis pour rien s'il a passé la nuit à l'hosto. Je n'ai rien à me reprocher.

Alors pourquoi je me sens si mal ?

Mercredi après-midi, je suis allé faire un tour. Retrouver les potes. Ils étaient au terrain de foot, comme d'hab. Il y avait même Alfred. Ce gars est formidable, il passe son bac dans quinze jours et il traîne toujours avec nous. Normal, il n'arrive à travailler que dans l'urgence. Quand j'arrive, ils me regardent tous avec un drôle d'air. Ils font bloc, je le sens. Bloc contre moi, je le crains. J'approche, timidement.

- Salut.
- ...
- Ils ont porté plainte, me balance Kévin.

Je les défends.

- Qui « ils » ? De toute façon, personne n'a rien vu.
- T'es un gros malin, toi. Le type, le voisin quand il est sorti, il nous a tous vu partir en courant. Sauf les filles qui s'étaient tiré avant, et toi. Je te préviens, on ne va pas se laisser faire : t'es le seul à avoir jeté les caillasses.

Je me défends.

- On était ensemble ! Vous n'arrêtez pas de hurler pour que je continue ! Et puis, Alfred a cassé plus de vitraux, et bien avant moi !

Mes copains me tournent le dos. Je regarde Lisa.

- Je pensais que tu étais différent. Que t'aurais le courage de ne pas le faire.

Elle s'éloigne.

- En fait t'es comme eux, ajoute-t-elle en se retournant.

La colère monte. Je suis malheureux.

- C'est toi qui es lâche ! Pourquoi tu ne m'en as pas empêché ?

J'avais raison non ?

Alfred n'aura pas son bac.

J'ai appris que Lisa ne sortait plus avec eux. Elle ne sort pas avec moi non plus. Sans doute qu'il faudrait saisir les conséquences de ses actes. De tous ses actes. Il y a des leçons qui coutent plus chers que d'autres... Demandez donc au grand-père Péquignot.

Fin.



L'armée de Terre, comme Institution publique, participe au devoir national de lutte contre le chômage, en particulier chez les jeunes.

Cette année, l'armée de terre connaît une augmentation exceptionnelle de son recrutement et offre l'opportunité aux jeunes d'obtenir un emploi et/ou une première expérience professionnelle.

L'armée de terre recrute des garçons et filles de 17,5 à 29 ans et de CAP à BAC+5.

C'est vraiment la bonne année pour s'engager ! Et chacun peut tenter sa chance. Pour cela, un nouveau contrat de 2 ans offre également aux moins diplômés l'opportunité de faire leurs preuves et d'étoffer leur CV par une expérience valorisante.

+ de 10.000 postes sont à pourvoir.

Des contrats de 1, 2, 3, 5, 8 ou 10 ans.

Spécialités liées au combat direct : l'infanterie (pilotes de chars), l'arme blindée cavalerie (combattants)

Spécialité qui facilite le combat de la mêlée : l'artillerie (canons, missiles), l'aviation légère de l'armée de terre (pilotes d'hélicoptères), le génie (démineurs, conducteurs d'engins)

Spécialité qui facilite la communication : les transmissions (Télécommunication)

L'armée de Terre fait également appel à des spécialistes : de la mécanique, de l'électronique, de la conduite (véhicules et engins), de la logistique (magasinier...), de l'administration (secrétaire, comptable...), du bâtiment (plombier, maçon...), du service médical (brancardier, infirmier, médecin...), de l'informatique, de la cuisine et du service restauration...

Parce que s'engager est un acte fort, vous trouverez une information précise, une évaluation de la candidature et la construction d'un projet professionnel solide au Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de l'YONNE. Tél : 03.86.72.72.72.



Nouvelles Activités Péricolaires à Dixmont



Elisabeth, Estelle et Isabelle s'occupent des enfants allant de la petite section au CP.

Leur groupe est divisé en deux, un pour les activités manuelles avec Estelle et Elisabeth, l'autre pour les activités physiques avec Isabelle.

Lorsque je suis entrée dans la cour, j'ai été ravie de voir des enfants débordant d'enthousiasme et d'énergie ! Les garçons sont, évidemment, ravis de pouvoir se défouler en faisant des courses, mais les petites filles ne sont pas en reste non plus pour faire des relais, des chats perchés, mais aussi des mimes, des jeux divers et variés ou de la musique.

Lorsque le temps ne s'y prête pas, cette activité se déroule dans la salle de motricité.

Puis j'ai ouvert la porte de l'ancienne bibliothèque des grands qui a été transformée en salle d'activités manuelles. J'en ai pris plein les yeux par les couleurs que reflétaient toutes les perles que les petits bouts enfilait avec concentration et sérieux, mais aussi par leur sourire en pensant, certainement, au plaisir qu'ils auront d'offrir leurs œuvres.

Depuis le début de l'année scolaire, les réalisations ont été nombreuses et riches en investissement tant par les enfants que par les agents et les créations varient en fonction des saisons et des fêtes, parfois entrecoupés de goûters bien sympas agrémentés de gâteaux, galettes des rois, crêpes ou œufs de Pâques... ça donne envie de revenir à l'école !!!



Merci aux filles pour leur créativité et toutes leurs idées mais surtout, ne les oubliez pas si vous avez chez vous des choses dont vous ne vous servez plus mais qui pourrait les intéresser pour créer des objets !



A NOTER...

Les enseignants et les élèves du regroupement vous attendent nombreux pour leur fête des écoles avec un spectacle ouvert à tous le **vendredi 19 juin à partir de 18h30**. C'est Didier HERVIEUX du Petit Bordésiot qui assurera la restauration avec des grillades au barbecue (saucisses, merguez, poulet) avec la participation des parents d'élèves qui auront apporté quelques mets à déguster.

ENEZ NOMBREUX !!!

Le samedi 30 mai 2015 ont eu lieu la commémoration de la journée de la résistance et le 1^{er} anniversaire du Mémorial de la Roche au Diable.



Stèle R. RALLU – F. BARBOT, Lieu-dit Cochapie



Stèle A. Dussault



Stèle des Martyrs, bois des Finettes



Mémorial Maquis Bourgogne Lieu-dit « La roche au Diable »

Cette commémoration aura lieu tous les ans le samedi suivant la journée nationale de la résistance.

Brûlage des déchets verts à l'air libre

C'EST INTERDIT POURQUOI ? POUR QUI ?

PARTICULIERS

DÉCHETS CONCERNÉS : tontes de pelouse, tailles de haie, élagages, débroussaillages.

AGRICULTEURS VITICULTEURS

Le préfet peut autoriser le brûlage de ces déchets, mais aussi l'écobuage et le brûlage dirigé, par arrêté préfectoral. (articles D615-47 ET D681-5 du code rural)

LES DÉCHETS VERTS AGRICOLES ne sont pas concernés par cette interdiction.

ÉLU

SOLUTIONS DE SUBSTITUTION À PRIVILÉGIER :

- le compostage individuel
- le paillage avec broyat
- la collecte sélective en porte-à-porte ou en déchetterie
- la valorisation collective par compostage ou méthanisation

SERVICES TECHNIQUES

DÉCHETS MUNICIPAUX CONCERNÉS : tontes de pelouse, tailles de haie, élagages, débroussaillages, déchets biodégradables de jardins et de parcs.

ENTREPRISES D'ESPACES VERTS ET PAYSAGISTES

ALTERNATIVES RÉGLEMENTAIRES :

- Broyage sur place
- apport en déchetterie
- valorisation directe

DÉCHETS CONCERNÉS : tontes de pelouse, tailles de haie, élagages, débroussaillages.

POURQUOI C'EST INTERDIT ?

Le brûlage génère des émissions de nombreuses substances toxiques pour l'homme et contribue largement à la dégradation de la qualité de l'air.



Nous vous invitons à utiliser votre tondeuse pendant ces horaires

Jours ouvrables
Samedis
Dimanches et jours fériés

de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
de 10 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00

Retrouver les bénéficiaires d'un contrat d'assurance-vie.

Produit d'épargne bien connu des Français, l'assurance-vie permet aussi de transmettre des sommes d'argent hors succession avec une fiscalité avantageuse. Au décès, le ou les bénéficiaires désignés percevront les sommes versées sur le contrat et les intérêts cumulés. Il arrive néanmoins que le bénéficiaire n'ait jamais connaissance du contrat souscrit à son profit. Au fil des années, des montants astronomiques, de l'ordre de centaines de millions d'euros, se sont accumulés sur les contrats non réclamés.

Pour y remédier, depuis 2007, les compagnies d'assurances doivent vérifier chaque année que les détenteurs de contrats inactifs sont en vie, en interrogeant un fichier de l'Insee. En cas de décès, ils doivent entreprendre des démarches pour retrouver les bénéficiaires et leur verser les fonds. De leur côté, les particuliers ou les personnes morales peuvent interroger un organisme, l'Agira (<http://www.agira.asso.fr/>), pour rechercher si un contrat d'assurance-vie a été souscrit à leur profit par une personne décédée. De plus, à compter du 1er janvier 2016, les assureurs alimenteront un nouveau fichier des contrats d'assurance-vie, dénommé « Ficovie ». Les notaires, mandatés soit par les ayants-droits du défunt, soit par un éventuel bénéficiaire, pourront l'interroger pour retrouver les contrats.

Le souscripteur peut de lui-même prendre certaines précautions. D'abord, en veillant à la rédaction de la clause bénéficiaire. Si les bénéficiaires sont nommément désignés, il est utile de préciser leurs prénoms, date et lieu de naissance, voire leur adresse au jour de la désignation. La clause peut aussi renvoyer à un testament déposé chez un notaire. Ainsi, le testament étant enregistré au Fichier central des dispositions de dernières volontés, il sera systématiquement retrouvé à l'ouverture de la succession. Enfin, le souscripteur choisira parfois d'informer le bénéficiaire de l'assurance-vie. Mais dans ce cas, mieux vaut être sûr de sa décision...

N'hésitez pas à consulter votre Notaire.



Bernard CORNU
Artificier K4 - C4 - T2n2

Déco et sculpture avec ballons
mariage, anniversaire (enfants) inauguration...

42, rue Germain Bedeau
89510 VÉRON
bernard.cornu@bbox.fr

07 60 77 29 89
03 86 88 81 30



**JANECZKO
PREVOST**

• Plomberie • Chauffage • Géothermie
• Electricité • Zinguerie • Climatisation

CHAPITRE - 89500 DIXMONT

03 86 96 90 69 06 72 05 12 83

jerome.prevost89@orange.fr

NUMEROS D'URGENCE : **15** SAMU

18 ou 112 POMPIERS

17 POLICE

Gendarmerie Villeneuve sur Yonne

03 86 87 11 17

DEFIBRILLATEUR :

RAPPEL : Avant de prévenir une des personnes citées ci-dessous ; appeler le **15** et donner les informations suivantes : Je suis M.Mme.Mlle..... j'habite au n°...de la rue...lieudit...ou le bourg à Dixmont, mon numéro de téléphone est le..., je suis en présence d'une personne inconsciente, qui ne ventile pas, qui ne respire pas (en ACR) : Arrêt Cardio Respiratoire.

Jean-Yves LAISNE 3 rue Blanche **03 86 96 01 95**

MAIRIE 7 rue de la Mairie **03 86 96 02 13**

Fabien COULAUD 7 rue de l'église **03 86 96 01 63**

Henri CHICOUARD 10 rue des Chevaliers **06 78 48 62 82**

Marc PERRAUT 8 rue des Chevaliers **03 86 96 01 99**

ASSISTANTE SOCIALE :

Centre d'Action Médico-social de Sens urbain

Conseil Général de l'Yonne : 26 rue Carnot 89106 Sens **03 86 83 67 00**

CONCILIATEUR : Jean-Claude BOULLEAUX sur rendez-vous **03.86.83.91.00**

auprès du Tribunal d'Instance de SENS

Permanence à Villeneuve sur Yonne le 1^{er} et 4^{ème} vendredi de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 45

SOS FEMMES BATTUES **3919**

ENFANCE MALTRAITEE **0 800 054 141 ou 119**

SAMU SOCIAL **115**

EDF **0 810 333 089**

SERVICE D'EAU POTABLE : Monsieur DESVAUX, le fontainier : **06 24 43 33 82**

ASSAINISSEMENT : Régie ANC PUISAYE FORTERRE **03 86 44 80 10**

115, avenue du Général de Gaulle – 89130 TOUCY

SM FOURRIERE DU SENONAI :

Contacter la Mairie **03 86 96 02 13**

En dehors des heures d'ouverture du secrétariat **06 08 27 05 56**

Gendarmerie de Villeneuve sur Yonne **03 86 87 11 17**

ADIL : (Agence Départementale d'Information sur le Logement) **03 86 72 16 16**

58 bd Vauban 89000 AUXERRE Site internet : www.adil.org/89

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE (Villeneuve sur Yonne) **03 86 96 56 46**

Résidence la Chapelle Saint Jean 21 rue des salles e-mail : asso.am89@wanadoo.fr

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE en MILIEU RURAL (ADMR) **03 86 53 58 58**

56 bis Avenue Jean Jaurès BP 10215 89003 AUXERRE Cedex e-mail : info.fede89@admr.org

INFIRMIER : M. Fabien COULAUD à DIXMONT **03 86 96 01 63**

Rédaction et mise en page effectuées par nos soins

Contact : Mairie de DIXMONT

7 rue de la Mairie

89500 DIXMONT

E-mail : mairiedixmont@orange.fr

Site internet : www.dixmont-yonne.fr

Dépôt légal à la parution



Impression : CHEVILLON IMPRIMEUR

26, boulevard Kennedy

89100 SENS

Tél. 03 86 65 04 78

Fax 03 86 65 07 84

MAIRE ET ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Marc BOTIN, le Maire	03.86.96.09.98/06.19.97.58.88
Marie-Nicole NEUGNOT, 1er adjoint	03.86.96.08.71
Henri CHICOUARD, 2ème adjoint	03.86.96.07.22
Denise SIMON, 3 ^{ème} adjoint	03.86.96.02.27
Monique MOLLENS, 4ème adjoint	03.86.96.01.83

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Capacité d'accueil 100 personnes

Responsable : Mme Marie-Joseph JARDIN

TARIFS

Résidents de la commune : 1 journée 140€, un week-end 200€

Résidents hors commune : 1 journée 200€, un week-end 275€

La consommation électrique sera facturée

1 journée de location de 9h à 9h le lendemain

Le week-end de location de 9h le samedi à 9h le lundi

Contactez la Mairie au 03.86.96.02.13

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT

Président Marc BOTIN	03.86.96.09.98
1 ^{er} Vice-Président Claude HAUER	03.86.96.04.95
2 ^{ème} Vice-Président Henri CHICOUARD	03.86.96.07.22

En cas de fuite ou de problèmes techniques

Le fontainier Sylvain DESVAUX 06.24.43.33.82

Secrétariat : Mairie de Dixmont 03.86.96.02.13

E-mail : siepadixmontlesbordes@orange.fr

SIVU DES ORDURES MENAGERES

Président Mr MATHEY
1 ^{er} Vice-Président Mr PASQUIER
2 ^e Vice-Président Mr Cordier

Ambassadeur Jean-Pierre GOUYON 06.84.12.49.13
e-mail : ambasdetri@gmail.com

Secrétariat : 20 rue de Valprofonde 89500 Villeneuve sur Yonne
Téléphone : 03.86.87.25.69

Ouvert de 14 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi

E-mail : syndicatsintercommunaux2@wanadoo.fr

Site internet : <http://syndicat-mixte-ctdm.com>

Déchetterie de ROUSSON 06 84 12 49 13

Ouverture tous les jours du lundi au samedi : de 9h à 12 h et de 13h30 à 16h30 ou 17h30 (du 1er avril au 30 septembre)

Un bac à textile est à votre disposition aux Bordes (vers le lavoir)

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi et mardi	de 14h30 à 18h
Mercredi	de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30
Jeudi	de 14h30 à 19h
Vendredi	de 9h30 à 13h et de 14h à 18h
Le 1er et 3ème samedi de c/ mois	de 9h00 à 12h00

Tél. : 03.86.96.02.13 Fax : 03.86.96.00.19

E-mail : mairiedixmont@orange.fr

Site internet : www.dixmont-yonne.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du Lundi au Jeudi	de 14h30 à 17h30
Le 1er et 3ème samedi de c/ mois de	de 9h30 à 11h30

Tél. : 03.86.96.03.81

LA BIBLIOTHEQUE

2ème jeudi de chaque mois

de 14 h 30 à 16 h 30 à la MAIRIE (salle en haut à gauche)

Annie CHICOUARD vous y attend

VIE PAROISSIALE

Maison Paroissiale,

48 rue du Gal de Gaulle 89320 Cerisiers

Tél. : 03.86.96.21.34/09.79.00.92.55

Permanence : le mardi de 14h à 18h à Cerisiers

Pour rencontrer le Père Jean-Eric AGBOBLI :

Le mardi de 15h30 à 19 h

E-mail paroisse.cerisiers@orange.fr Site internet :

<http://paroisses89.cef.fr/cerisiers>

Contactez Annie CHICOUARD au 03.86.96.00.66

CIMETIERE COMMUNAL

Le cimetière est accessible aux piétons

Pour les véhicules, veuillez contacter la Mairie au **03.86.96.02.13**

ECOLE MATERNELLE

et PRIMAIRE DE DIXMONT

03.86.96.02.15

ECOLE PRIMAIRE LES BORDES 03.86.96.06.78

SIVOS DIXMONT-LES BORDES

Présidente : Nelly LEMAITRE 03.86.96.06.27

Vice-président : Benoît GAMBIER 03.86.96.07.86

Secrétariat : Mairie LES BORDES 03.86.96.03.75

E-mail : sivos.dixmont-lesbordes@orange.fr

ASSISTANTES MATERNELLES

BERTHELIN Séverine	21 bis, rue Blanche	03 86 96 07 25
DEMARD Nathalie	29 rue Blanche	09 52 08 74 83
EVEZARD Jocelyne	9 rue Blanche	03 86 96 00 33
FASSIER Emilie	26 rue de la Creugine La Petite Hâte	03 86 96 00 49
GAMBIER Delphine	16 route d'Armeau	03 86 96 07 86
GRENOT Véronique	8 rue du Gumery	03 86 96 08 20
JACQUET Sandrine	12 rue de la Mairie	03 86 96 03 24
PERRAUT Dominique	8 rue des Chevaliers	03 86 96 01 99
SAUTREAU Marie-Christine	22 rue de la Jamauderie - Les Brûleries	03 86 96 07 91



**TRAVAUX ROUTIERS – VRD
ENROBES ET GRAVILLONNAGE
ASSAINISSEMENT – EAU POTABLE
TRAVAUX PARTICULIERS**

COLAS EST
Agence Yonne

Tél : 03.86.53.59.50
Fax : 03.86.53.59.51
@ : yonne@colas-est.com

CHRONO TP 89



**Travaux de Terrassement
et d'Assainissement**

**Travaux Publics
Démolition**

89500 DIXMONT

03 86 88 95 19

*Votre professionnel
de l'électricité*

Dépannage - Rénovation - Neuf
Mise en conformité - Motorisation de portail
Particulier - Industriel



PASCAL VASSARD

20 ans d'expérience à votre service

Chemin de la Vallée des Ghénins
89500 LES BORDES

Tél. 03 86 96 05 55
Port. 06 73 67 46 51

AUDITION Ludovic DIGUE

votre spécialiste de l'audition
à Saint-Denis-les-Sens



Ludovic DIGUE Audioprothésiste diplômé d'État
Diplôme universitaire d'audiophonologie de l'enfant, Paris VI
Diplôme universitaire d'audiologie audioprothétique approfondie, Lyon I

AUDITION CONSEIL

Ludovic DIGUE

Audioprothésiste Indépendant

3, impasse Saint-Vincent

à ST-DENIS-LES-SENS

Tél : 03 86 83 89 89

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

NOUVEAU ! Ouvert le samedi de 9h à 13h

OFFRES SPÉCIALES ÉTÉ
jusqu'à fin juillet 2015

**TEST* et
ESSAI**
GRATUIT
chez vous**

**GARANTIE
DE PRIX
et SERVICE
TIERS PAYANT***



**OUVERTURE PROCHAINE d'un 2nd Pôle
de santé Le Pôle Saint-Louis**

Plus d'informations sur l'audition - www.auditionconseil.fr

Soldes d'été de -20% à -70%

du 24 juin au 4 août 2015



**Chaussures
femmes,
hommes
et bébés**

**50, rue Carnot
89500 Villeneuve-sur-Yonne**